

## ENQUÊTES PUBLIQUES



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Seyne-sur-Mer

1. Ouverture, objet et dates de l'enquête  
Par arrêté n°AP 19-143 du 28 août 2019, le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (en qualité de personne publique responsable du PLU et de l'enquête) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Seyne-sur-Mer.  
L'objet de la modification du PLU porte notamment sur :  
- Modification de zonages sur le secteur « centre » (de la Gare aux Mousissèques),  
- Ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU de Coste Chaude,  
- Création de zones Naturelles et Agricoles,  
- Intégration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation  
- Substitution de la ZPPAUP par le dossier d'AVAP sur Balaguier - Tamaris - les Sables - Baie du Lazaret et conséquences dans le PLU,  
- Insertion d'un périmètre de classement du réseau de chaleur - thalasso thermie  
Diverses modifications et actualisations, notamment au titre des emplacements réservés, du règlement, ...

Cette enquête se déroulera à la Mairie de La Seyne-sur-Mer - Mairie Annexe - Services Techniques / Antenne seynoise MTPM (4ème étage) - avenue Pierre Mendès France - 83500 La Seyne-sur-Mer, du lundi 23 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019 inclus (Lundi au jeudi 8h30-12h00 / 14h00-17h00, le vendredi 08h30-12h00 / 14h00-16h30) ainsi que le samedi matin mentionné ci-dessous.

2. Présentation des observations  
Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête définie ci-dessus, sur le lieu de l'enquête et sur le site internet [www.la-seyne.fr](http://www.la-seyne.fr).  
Le public peut formuler ses observations :

- Dans le registre d'enquête joint au dossier d'enquête  
- Par voie postale adressée à l'attention de :

Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête publique relative à la modification n°4 du PLU de la ville de La Seyne-sur-Mer - Hôtel de Ville Direction du Pôle Technique et Urbanisme / Antenne seynoise MTPM - 20, Quai Saturnin Fabre CS 60226 83507 La Seyne-sur-Mer Cedex

Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : [plu@la-seyne.fr](mailto:plu@la-seyne.fr)

3. Commissaire enquêteur et permanences  
Par décision n° E19000071/83 du 19/07/2019, Monsieur HARANG Roger, Chef de subdivision des autoroutes non concédées à la DDE vu VAR (e.r.), a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Le commissaire enquêteur recevra aux dates et horaires suivants :  
- Lundi 23 septembre 2019 - 9h00 à 12h00  
- Mardi 01 octobre 2019 - 14h00 à 17h00  
- Mercredi 09 octobre 2019 - 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
- Samedi 19 octobre 2019 - 09h00 à 12h00  
- Vendredi 25 octobre 2019 - 14h00 à 16h00

4. Rapport et conclusions du commissaire enquêteur  
Dès réception du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le public pourra consulter ces documents à la Mairie Annexe de La Seyne-sur-Mer - Services Techniques / Antenne seynoise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (4ème étage) - avenue Pierre Mendès France - aux jours et heures habituels d'ouverture et ce, durant un délai d'un an.

Le rapport sera également mis à disposition du public depuis le site internet de la commune de La Seyne-sur-Mer ([www.la-seyne.fr](http://www.la-seyne.fr)).



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Seyne-sur-Mer

1. Ouverture, objet et dates de l'enquête  
Par arrêté n°AP 19-143 du 28 août 2019, le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (en qualité de personne publique responsable du PLU et de l'enquête) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Seyne-sur-Mer.  
L'objet de la modification du PLU porte notamment sur :  
- Modification de zonages sur le secteur « centre » (de la Gare aux Mousissèques),  
- Ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU de Coste Chaude,  
- Création de zones Naturelles et Agricoles,  
- Intégration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation  
- Substitution de la ZPPAUP par le dossier d'AVAP sur Balaguier - Tamaris - les Sables - Baie du Lazaret et conséquences dans le PLU,  
- Insertion d'un périmètre de classement du réseau de chaleur - thalasso thermie  
Diverses modifications et actualisations, notamment au titre des emplacements réservés, du règlement, ...

Cette enquête se déroulera à la Mairie de La Seyne-sur-Mer - Mairie Annexe - Services Techniques / Antenne seynoise MTPM (4ème étage) - avenue Pierre Mendès France - 83500 La Seyne-sur-Mer, du lundi 23 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019 inclus (Lundi au jeudi 8h30-12h00 / 14h00-17h00, le vendredi 08h30-12h00 / 14h00-16h30) ainsi que le samedi matin mentionné ci-dessous.

2. Présentation des observations  
Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête définie ci-dessus, sur le lieu de l'enquête et sur le site internet [www.la-seyne.fr](http://www.la-seyne.fr).  
Le public peut formuler ses observations :

- Dans le registre d'enquête joint au dossier d'enquête  
- Par voie postale adressée à l'attention de :

Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête publique relative à la modification n°4 du PLU de la ville de La Seyne-sur-Mer Hôtel de Ville Direction du Pôle Technique et Urbanisme / Antenne seynoise MTPM 20 Quai Saturnin Fabre CS 60226 83507 La Seyne-sur-Mer Cedex

Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : [plu@la-seyne.fr](mailto:plu@la-seyne.fr)

3. Commissaire enquêteur et permanences  
Par décision n° E19000071/83 du 19/07/2019, Monsieur HARANG Roger, Chef de subdivision des autoroutes non concédées à la DDE vu VAR (e.r.), a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Le commissaire enquêteur recevra aux dates et horaires suivants :  
- Lundi 23 septembre 2019 - 9h00 à 12h00  
- Mardi 01 octobre 2019 - 14h00 à 17h00  
- Mercredi 09 octobre 2019 - 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
- Samedi 19 octobre 2019 - 09h00 à 12h00  
- Vendredi 25 octobre 2019 - 14h00 à 16h00

4. Rapport et conclusions du commissaire enquêteur  
Dès réception du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le public pourra consulter ces documents à la Mairie Annexe de La Seyne-sur-Mer - Services Techniques / Antenne seynoise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (4ème étage) - avenue Pierre Mendès France - aux jours et heures habituels d'ouverture et ce, durant un délai d'un an.

Le rapport sera également mis à disposition du public depuis le site internet de la commune de La Seyne-sur-Mer ([www.la-seyne.fr](http://www.la-seyne.fr)).

Conformément à l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2019 au tarif de base de 4,16 € HT pour le Var.

COMMUNE D'ESPARRON DE PALLIERES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le projet de modification n°1 du PLU  
Par arrêté en date du 2/08/2019, le Maire de la commune d'Esparron de Pallières a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan local d'Urbanisme. Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale suite à la décision de l'autorité environnementale saisie sur le projet. La décision de l'autorité environnementale est jointe au dossier d'enquête.

M. François BOUSSARD, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

L'enquête se déroulera en Mairie d'Esparron de Pallières du 3 septembre 2019 à 9 heures au 4 octobre 2019 à 16 heures.

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal sera appelé à délibérer pour approuver la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement en tenant compte des observations et des conclusions de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de modification n°1 du PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront consultables à la mairie d'Esparron de Pallières pendant toute la durée de l'enquête, les mardi et mercredi de 8 heures à 12 heures, les vendredi de 13 heures à 16 heures et les samedi de 10 heures à 12 heures.

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet suivant <http://www.esparron.fr>.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie pour recueillir ses observations écrites ou orales, les :

Mardi 3 septembre 2019, de 9 heures à 12 heures.  
Mercredi 18 septembre 2019, de 9 heures à 12 heures.  
Vendredi 4 octobre 2019, de 13 heures à 16 heures.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur François BOUSSARD Commissaire enquêteur, Mairie d'Esparron de Pallières, Place de l'Eglise, 83560 Esparron de Pallières; ou par e-mail à l'adresse [enquete@esparron.fr](mailto:enquete@esparron.fr) du mardi 3 septembre 2019 à 9 heures, jusqu'à la clôture de l'enquête, soit le vendredi 4 octobre 2019 à 16 heures.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet <http://www.esparron.fr>, et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Madame le Maire d'Esparron de Pallières

- par courrier : Mairie d'Esparron de Pallières, Place de l'Eglise, 83 560, Esparron de Pallières.  
- par téléphone : 04 94 80 60 26.

# Appels d'offres

## AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché à procédure adaptée (articles L2123-1, R2123-4 à R2123-6 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de la Farliède.

**Correspondant :** Monsieur le Maire Hôtel de ville - 140, place de la liberté 83210 La Farliède Tel : 04.94.27.85.85 Fax : 04.94.27.85.70 Site de la ville : <http://www.lafariede.fr>

**Objet du marché :** Prestations de débroussaillage et de petites tailles des espaces verts communaux.

**Type de marché :** Services.

**Type de procédure :** Procédure adaptée.

**Quantité ou étendue globale :** La présente consultation ne comporte pas de lot et donne lieu à un marché passé sous la forme d'un marché à prix mixtes, pour une durée de un (1) an renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction, sans excéder une durée totale de 4 ans. Pour la partie à prix unitaires, les prestations pourront varier dans les limites suivantes :

- Sans montant annuel minimum / Montant annuel maximum : 4 200,00 € HT Ces montants annuels seront identiques pour chaque période de reconduction du marché.

**Prestations divisées en lots :** Non.

Refus des variantes.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régulent :** Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section fonctionnement. Paiement par mandat administratif. Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCAP. Les modalités de financement du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles L2191-1 à L2191-5 et R2191-1 à R2191-63 du code de la commande publique. Pour la partie forfaitaire, il pourra être prévu le versement d'une avance, sauf en cas de renoncement de la part du titulaire. Il n'est pas prévu d'appliquer une retenue de garantie.

**Forme juridique :** Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'euro

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (50%)

- Prix des prestations (50%)

L'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente. Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

**Date limite de réception des offres :** Le 27/09/2019 à 12h dernier délai

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le acheteur public :** 05-2019

**Consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur de l'acheteur public :** [www.marches-secures.fr](http://www.marches-secures.fr)

**Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public :** [www.marches-secures.fr](http://www.marches-secures.fr)

La signature électronique n'est pas exigée.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 04.94.42.79.30 Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)  
**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 Tél : 04.94.42.79.30 Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)  
**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 30/08/2019

## VIE DES SOCIÉTÉS

### AVIS

Suivant la délibération du 28 juin 2019, la collectivité des associés de la SCI INES Siret N°400898482 RCS Draguignan après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 4 juillet 2019. Le siège de la liquidation est fixé au 17 avenue de Vallauris, Villa Mireille, 06400 Cannes. Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du TC de Draguignan.

Le Liquidateur

### AVIS

Rectificatif à l'annonce parue dans VAR MATIN n°390479 le 8 août 2019 concernant la société SCI INES dont le siège social est à lieu dit Le Gray 83440 Mons Siren n°400898482 au RCS de Draguignan.  
Lire dissolution anticipée 17 juin 2019 et sa mise en liquidation amiable en lieu et place du 7 juin 2019.

# Appels d'offres

## AVIS D'APPELS

COMMUNE DU LAVANDOU  
**CONCESSION DE SERVICES PUBLICS POUR L'EXPLOITATION DU LOT N°4 DE LA PLAGE DU CENTRE-VILLE**

### AVIS

**D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES**  
1/ COLLECTIVITE DELEGANTE : Commune du Lavandou, Hôtel de Ville, place Ernest Reyer - 83980 LE LAVANDOU - Tél. 04.94.05.15.72 - Fax 04.94.71.55.25

2/ OBJET DE LA CONSULTATION : La présente consultation a pour objet l'attribution d'une concession de services publics après mise en concurrence sous forme de procédure fermée pour l'exploitation du lot n° 4 de la plage du centre-ville. Le service public délégué s'exerce sur le domaine public, en vertu d'un contrat administratif qui exclut le bénéficiaire de la propriété commerciale.

Une même personne ne pourra se voir attribuer sur la Commune qu'un seul lot de plage. Ne sera donc pas admise la candidature d'un candidat déjà titulaire d'un sous-traité d'exploitation de plage sur le littoral Lavandouais.

3/ TYPE DE CONCESSION : Le contrat est une délégation de service public soumise aux dispositions de l'article L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et un contrat de concession soumis au code de la commande publique.

4/ LOTS ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES PRESTATIONS : La présente consultation concerne le lot n°4 de la plage du centre-ville pour une surface de 495 m<sup>2</sup> entièrement sur le domaine public communal.

La commune entend confier au délégataire du service public balnéaire la mise en œuvre d'une politique de haute qualité d'accueil et de services, satisfaisant les attentes des publics qui fréquentent la plage. La mise en œuvre de cette politique se traduira par des obligations détaillées dans le dossier de consultation.

Le délégataire assumera, à ses risques et périls, les missions qui lui sont déléguées. Il aura la charge de la construction et de l'exploitation du bâtiment et équipements dans le cadre d'un contrat définissant ses responsabilités.

Il conviendra d'y développer les activités suivantes :

- Exploitation d'une buvette et restauration,
- Exploitation de baignes de mer et location de matelas, chaises longues, parasols, engins de plage non motorisés (15 %)

5/ BATIMENT D'EXPLOITATION : Pour l'activité buvette et restauration, le bâtiment, précaire et démontable, sera d'une surface maximum de 60 m<sup>2</sup> pour les cuisines et annexes et de 40 m<sup>2</sup> pour la terrasse.

6/ DUREE : Le lot n°4 sera à la disposition du délégataire pour une durée de 9 saisons, et ce pour la période d'activités balnéaires, du 15 mars au 15 novembre de chaque année (15 mars 2020 au 15 novembre 2029); sous réserve d'un investissement initial de 90 000 € HT.

7/ REDEVANCE : En contrepartie de la mise à disposition du lot de plage au délégataire, celui-ci devra acquitter

auprès de la commune du Lavandou, une redevance annuelle, dont les candidats proposeront le montant en fonction d'un seuil minimum fixé par le Conseil Municipal à 25 000,00 €.

Cette redevance, s'ajoutera une redevance variable d'un minimum de 2 % du chiffre d'affaires réalisé sur l'activité de location matelas-parasol.

8/ RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : Le dossier de consultation est disponible sur demande par courrier, fax ou mail ([christophe.milesi@le-lavandou.fr](mailto:christophe.milesi@le-lavandou.fr)), ou par retrait à la Direction Générale des Services de la Mairie (2ème étage) aux heures ouvrables.

9/ CONTENU ET MODALITES DU DEPOT DES SOUSMISSIONS : Les candidats doivent produire un dossier de candidature afin d'apprécier leurs capacités professionnelles et financières à garantir l'exécution et la continuité du service public.

Les dossiers, rédigés en langue française, sont à envoyer en recommandé avec accusé de réception, ou à déposer contre récépissé à l'adresse suivantes :

Mairie du Lavandou - Direction Générale des Services

Hôtel de Ville

Place Ernest Reyer

83980 LE LAVANDOU

Ils devront être présentés sous enveloppe avec la mention « Concession de service public » - candidature pour le lot n°4 de la plage du centre-ville - NE PAS OUVRIR.

Les dépôts dématérialisés ne sont pas autorisés.

10/ CRITERES D'ADMISSION DES CANDIDATURES : La commission établira la liste des candidats admis à présenter une offre après examen des points suivants :

- Garanties professionnelles et financières,

- Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévues aux articles L.5212-1, L.5212-2, L.5212-5 et L.5212-9 du code du travail,
- Aptitude à assurer l'accueil du public dans un espace naturel remarquable pendant toute la période d'exploitation.

11/ CRITERES D'ATTRIBUTION DE LA CONCESSION : Pour l'évaluation, le classement et la sélection des offres, les critères ci-après seront pris en compte avec la pondération suivante :

1/ Projet d'établissement en corrélation avec la politique touristique communale et valeur technique de l'offre (50 %).

2/ Qualité et cohérence de l'offre au plan financier (25 %)

3/ Montant de l'investissement réalisé (15 %)

4/ Propositions du candidat en rapport avec l'attente d'excellence de la commune (10 %)

12/ RENSEIGNEMENTS : Les demandes devront être adressées par courrier postal ou mail ([christophe.milesi@le-lavandou.fr](mailto:christophe.milesi@le-lavandou.fr)).

Aucune réponse ne sera donnée aux questions posées par téléphone.

13/ PROCEDURE DE RECOURS : Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - CS 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 - Tél : 04.94.42.79.30

14/ DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : Mardi 8 octobre 2019 à 12h00

15/ DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 28 août 2019.